

ZRAPPORT N° 507 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 31 AOUT 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 23 au 30 août 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, deux (2) personnes ont été assassinées par des individus non identifiés dans les provinces de Bujumbura et de Gitega.

Le rapport signale également le cas d'une (1) personne qui a été gravement torturée par des Imbonerakure dans la province de Burunga et celui d'une (1) personne qui a été enlevée par des agents du Service National de Renseignement (SNR) dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le samedi 23 août 2025, dans la journée, le corps sans vie de Mathias Mpfakurera, âgé de 69 ans, a été découvert flottant sur les eaux de la rivière Ruvyironza, au pied de la colline de Jurwe, zone de Bukoro de la commune de Gishubi, en province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps en décomposition de Mathias Mpfakurera, originaire de la colline de Gasasa, zone de Makebuko, dans la commune et province de Gitega, a été inhumé le même jour sur la colline de Jurwe.

Les mêmes sources ont précisé que l'identité des auteurs, de même que les circonstances de ce meurtre, n'ont pas été élucidées.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête urgente, impartiale et approfondie pour identifier et arrêter les auteurs de ce crime afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

- Le mardi 26 août 2025, dans la journée, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé d'une cinquantaine d'années, a été retrouvé sur les rives de la rivière Mugere, au pied de la colline de Gatobo, zone de Mayuyu, commune de Rwibaga, dans la province de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, le corps présentait des blessures béantes au niveau de la tête et de l'œil droit qui prouvent que l'homme a été assassiné à coups de gourdins. Ils estiment qu'il a été tué ailleurs et que son corps a été transporté à cet endroit pour brouiller les pistes d'une enquête subséquente. Le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de Mukike en attendant son inhumation.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête immédiate, impartiale et approfondie pour identifier la victime, rechercher et arrêter les auteurs du crime afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Le samedi 23 août 2025, dans l'après-midi, aux alentours de 17h45, plusieurs Imbonerakure¹ dirigés par Vincent Nemerimana, chef de Colline de Mutwana de la commune de Musongati, dans la province de Burunga, et Bernard Ntirandekura, responsable local du CNDD-FDD sur cette colline, ont violemment torturé un homme connu sous le nom de Gervais Hakizimana, habitant la même colline de Mutwana, sur des accusations infondées d'avoir mené une campagne électorale à l'occasion des élections des conseillers collinaires et de quartiers, le 25 août 2025, alors que la période officielle était close.

Selon des témoins oculaires, Gervais Hakizimana a subi une séance de plusieurs heures de coups avant d'être relâché et sommé de disparaître. Il affirme avoir tenté de porter plainte le lendemain au commissariat de police de Giharo, mais sans

¹ Membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

succès car le commissaire communal lui a rétorqué que les officiers de police judiciaire sont occupés à traiter des dossiers électoraux.

SOS-Torture Burundi a appris que les auteurs de ces actes atroces de torture demeurent libres malgré l'existence des preuves accablantes. Elle demande que tous les auteurs du crime, qui sont bien connus, soient immédiatement arrêtés et traduits en justice afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le dimanche 24 août 2025, dans l'après-midi, aux alentours de 16 heures, des agents du Service National de Renseignement (SNR) ont enlevé Donatien Mbonicura, commissionnaire et gestionnaire des maisons appartenant à l'ancien Premier ministre, Général de police Alain-Guillaume Bunyoni (actuellement incarcéré à la prison centrale de Gitega), au quartier de Kinindo, zone et commune de Mukaza, dans la province de Bujumbura et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des témoins, Donatien Mbonicura, originaire de la colline de Matyazo de l'ancienne commune de Rusaka, dans l'ancienne province de Mwaro, avait été arrêté avec un locataire d'une des maisons d'Alain-Guillaume Bunyoni, un certain Papy Mumbere Katsuva, de nationalité congolaise, mais celui-ci a été relâché quelque temps après.

SOS-Torture Burundi appelle à l'Administration générale du SNR de révéler le sort de Donatien Mbonicura et de procéder à sa libération.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.